

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**- MONTBAZIN (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

**Numéro SIRET : 21340165600011**

**POSTE COMPTABLE : SGC LITTORAL**

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : Mairie de Montbazin (3)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

<b>I - Informations générales (5)</b>	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
<b>IV - Annexes (6)</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sans Objet

**C - Autres éléments d'informations**

C1.1 - Etat du personnel

29

C1.2 - Actions de formation des élus

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

Sans Objet

C3.2 - Liste des établissements publics créés

Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Sans Objet

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

C3.6 - Identification des flux croisés

Sans Objet

C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain

Sans Objet

**D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures

32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	<b>MONTBAZIN</b> Mairie de Montbazin	CA 2023
------------	---	------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

### POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	2 565 390,25	G	3 201 460,30
	Section d'investissement	B	654 373,38	H	689 893,66

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	+		+	
		C	0,00	I	240 114,49
	Report en section d'investissement (001)	D <td>27 525,61 <td>J <td>0,00</td> </td></td>	27 525,61 <td>J <td>0,00</td> </td>	J <td>0,00</td>	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
			(si déficit)		(si excédent)

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	<b>3 247 289,24</b>	= G+H+I+J	<b>4 131 468,45</b>
---------------------------------------	-----------	---------------------	-----------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 565 390,25	= G+H+K	3 441 574,79
	Section d'investissement	= B+D+F	681 898,99	= H+J+L	689 893,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 247 289,24	= G+H+I+J+K+L	4 131 468,45

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture  
034-210491556-20240326-2024-DELIB-26-DE  
Date de réception préfecture : 28/03/2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 031 986,49	698 607,61	0,00	0,00	333 378,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 550 000,00	1 421 347,99	0,00	0,00	128 652,01
014	Atténuations de produits	11 739,00	11 739,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	260 000,00	235 889,29	0,00	0,00	24 110,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 853 725,49</b>	<b>2 367 583,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>486 141,60</b>
66	Charges financières	100 000,00	98 783,23	0,00	0,00	1 216,77
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 000,00	0,00			1 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 964 725,49</b>	<b>2 466 367,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>498 358,37</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 455,00	99 023,13			-96 568,13
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 455,00</b>	<b>99 023,13</b>			<b>-96 568,13</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 967 180,49</b>	<b>2 565 390,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>401 790,24</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	104 144,69	0,00	0,00	-54 144,69
70	Produits services, domaine et ventes div	137 100,00	166 761,01	0,00	0,00	-29 661,01
73	Impôts et taxes	1 720 466,00	1 753 684,62	0,00	0,00	-33 218,62
74	Dotations et participations	773 500,00	915 445,93	0,00	0,00	-141 945,93
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	65 945,04	0,00	0,00	-25 945,04
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 721 066,00</b>	<b>3 005 981,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-284 915,29</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	195 479,01	0,00	0,00	-189 479,01
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 727 066,00</b>	<b>3 201 460,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-474 394,30</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 727 066,00</b>	<b>3 201 460,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-474 394,30</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>240 114,49</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	80 000,00	40 261,20	0,00	39 738,80
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	1 764,00	0,00	1 236,00
21	Immobilisations corporelles	781 840,00	434 137,42	0,00	347 702,58
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>864 840,00</b>	<b>476 162,62</b>	<b>0,00</b>	<b>388 677,38</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	178 211,00	178 210,76	0,00	0,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>178 211,00</b>	<b>178 210,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,24</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 043 051,00</b>	<b>654 373,38</b>	<b>0,00</b>	<b>388 677,62</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	16 476,00	0,00		16 476,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>16 476,00</b>	<b>0,00</b>		<b>16 476,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 059 527,00</b>	<b>654 373,38</b>	<b>0,00</b>	<b>405 153,62</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>27 525,61</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	620 000,00	147 591,25	0,00	472 408,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>620 000,00</b>	<b>147 591,25</b>	<b>0,00</b>	<b>472 408,75</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	73 121,61	68 279,28	0,00	4 842,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	375 000,00	375 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>448 121,61</b>	<b>443 279,28</b>	<b>0,00</b>	<b>4 842,33</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 068 121,61</b>	<b>590 870,53</b>	<b>0,00</b>	<b>477 251,08</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 455,00	99 023,13		-96 568,13
041	Opérations patrimoniales (1)	16 476,00	0,00		16 476,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>18 931,00</b>	<b>99 023,13</b>		<b>-80 092,13</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 087 052,61</b>	<b>689 893,66</b>	<b>0,00</b>	<b>397 158,95</b>

Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20240326-1024-DL1B-26-DE  
Date de réception par l'administration : 28/03/2024

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b>	(2) 0,00			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	698 607,61		698 607,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 421 347,99		1 421 347,99
014	Atténuations de produits	11 739,00		11 739,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	235 889,29		235 889,29
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	98 783,23	0,00	98 783,23
67	Charges exceptionnelles	0,00	96 568,13	96 568,13
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 455,00	2 455,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 466 367,12</b>	<b>99 023,13</b>	<b>2 565 390,25</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	178 210,76	0,00	178 210,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	40 261,20	0,00	40 261,20
204	Subventions d'équipement versées	1 764,00	0,00	1 764,00
21	Immobilisations corporelles (6)	434 137,42	0,00	434 137,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>654 373,38</b>	<b>0,00</b>	<b>654 373,38</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>27 525,61</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	104 144,69		104 144,69
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	166 761,01		166 761,01
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 753 684,62		1 753 684,62
74	Dotations et participations	915 445,93		915 445,93
75	Autres produits de gestion courante	65 945,04	0,00	65 945,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	195 479,01	0,00	195 479,01
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 201 460,30</b>	<b>0,00</b>	<b>3 201 460,30</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>240 114,49</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	68 279,28	0,00	68 279,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	375 000,00		375 000,00
13	Subventions d'investissement	147 591,25	0,00	147 591,25
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		90 018,88	90 018,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	6 549,25	6 549,25
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 455,00	2 455,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>590 870,53</b>	<b>99 023,13</b>	<b>689 893,66</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20240326-2024-DELIB-26-DE  
Date de réception préfecture : 28/03/2024

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

**III**  
**A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 031 986,49</b>	<b>698 607,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>333 378,88</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	90 000,00	87 324,31	0,00	0,00	2 675,69
60611	Eau et assainissement	25 000,00	15 759,67	0,00	0,00	9 240,33
60612	Energie - Electricité	188 261,00	98 486,80	0,00	0,00	89 774,20
60621	Combustibles	2 000,00	2 035,74	0,00	0,00	-35,74
60622	Carburants	12 000,00	6 420,00	0,00	0,00	5 580,00
60623	Alimentation	1 000,00	489,12	0,00	0,00	510,88
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	536,47	0,00	0,00	-36,47
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	13 350,62	0,00	0,00	1 649,38
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	10 525,98	0,00	0,00	-525,98
60633	Fournitures de voirie	30 000,00	18 401,77	0,00	0,00	11 598,23
60636	Vêtements de travail	8 000,00	4 540,70	0,00	0,00	3 459,30
6064	Fournitures administratives	5 000,00	4 573,81	0,00	0,00	426,19
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	9 613,12	0,00	0,00	5 386,88
611	Contrats de prestations de services	140 000,00	91 856,01	0,00	0,00	48 143,99
6135	Locations mobilières	40 000,00	17 682,84	0,00	0,00	22 317,16
61521	Entretien terrains	23 225,49	20 855,20	0,00	0,00	2 370,29
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	25 781,54	0,00	0,00	9 218,46
615231	Entretien, réparations voiries	36 500,00	3 168,84	0,00	0,00	33 331,16
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	12 654,05	0,00	0,00	2 345,95
61524	Entretien bois et forêts	500,00	384,36	0,00	0,00	115,64
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	11 661,42	0,00	0,00	8 338,58
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	4 695,86	0,00	0,00	304,14
6156	Maintenance	40 000,00	29 814,41	0,00	0,00	10 185,59
6161	Multirisques	25 000,00	19 571,00	0,00	0,00	5 429,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	420,00	0,00	0,00	4 580,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	34,02	0,00	0,00	2 465,98
6226	Honoraires	20 000,00	11 074,56	0,00	0,00	8 925,44
6227	Frais d'actes et de contentieux	45 000,00	39 842,78	0,00	0,00	5 157,22
6228	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	2 874,00	0,00	0,00	1 126,00
6232	Fêtes et cérémonies	90 000,00	77 404,87	0,00	0,00	12 595,13
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6237	Publications	5 000,00	2 586,33	0,00	0,00	2 413,67
6238	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6241	Transports de biens	7 000,00	6 120,00	0,00	0,00	880,00
6247	Transports collectifs	12 000,00	9 320,00	0,00	0,00	2 680,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	929,89	0,00	0,00	70,11
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	3 482,78	0,00	0,00	517,22
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	11 752,01	0,00	0,00	3 247,99
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 162,24	0,00	0,00	-662,24
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	9 134,49	0,00	0,00	865,51
63512	Taxes foncières	15 000,00	12 286,00	0,00	0,00	2 714,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 550 000,00</b>	<b>1 421 347,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 652,01</b>
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	860,64	0,00	0,00	9 139,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	14 256,95	0,00	0,00	5 743,05
6411	Personnel titulaire	760 000,00	749 495,39	0,00	0,00	10 504,61
6413	Personnel non titulaire	250 000,00	199 242,62	0,00	0,00	50 757,38
64168	Autres emplois d'insertion	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	210 000,00	179 672,66	0,00	0,00	30 327,34
6453	Cotisations aux caisses de retraites	220 000,00	211 294,10	0,00	0,00	8 705,90
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 000,00	8 068,58	0,00	0,00	2 931,42
6455	Cotisations pour assurance du personnel	53 000,00	51 211,22	0,00	0,00	1 788,78
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	2 073,00	0,00	0,00	-73,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	5 172,83	0,00	0,00	827,17
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>11 739,00</b>	<b>11 739,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	11 739,00	11 739,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>260 000,00</b>	<b>235 889,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 110,71</b>
6518	Autres	3 651,00	0,00	0,00	0,00	3 651,00
6531	Indemnités	85 000,00	82 931,76	0,00	0,00	2 068,24
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	3 483,12	0,00	0,00	1 516,88
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 000,00	5 620,38	0,00	0,00	2 379,62

Accuse de réception en préfecture  
03/02/2024 16:56:202403260001 - DELIB-26-D-2024-001  
Date de réception préfecture : 28/03/2024

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6535	Formation	6 000,00	4 938,00	0,00	0,00	1 062,00
6553	Service d'incendie	77 000,00	76 430,60	0,00	0,00	569,40
65548	Autres contributions	49 379,00	37 323,90	0,00	0,00	12 055,10
657362	Subv. fonct. CCAS	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	17 960,00	17 160,00	0,00	0,00	800,00
65888	Autres	10,00	1,53	0,00	0,00	8,47
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 853 725,49</b>	<b>2 367 583,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>486 141,60</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>98 783,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 216,77</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100 000,00	98 783,23	0,00	0,00	1 216,77
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	9 500,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 964 725,49</b>	<b>2 466 367,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>498 358,37</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 455,00	99 023,13			-96 568,13
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	6 549,25			-6 549,25
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	90 018,88			-90 018,88
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 455,00	2 455,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 455,00</b>	<b>99 023,13</b>			<b>-96 568,13</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 455,00</b>	<b>99 023,13</b>			<b>-96 568,13</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 967 180,49</b>	<b>2 565 390,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>401 790,24</b>
Pour information		0,00				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## Détail des subventions et participations versées

Article	Dépenses	vote budget 2023	Réalisation 2023
<b>65548</b>	<b>Organismes de regroupement</b>	<b>49 379,00</b>	<b>37 323,90</b>
	AMF 34	600,00 €	556,51 €
	AMR 34	90,00 €	-
	AMHDCS	8 000,00 €	-
	CAUE	250,00 €	211,00 €
	CFMEL	1 600,00 €	1 586,06 €
	EID	3 800,00 €	3 552,04 €
	FAEFM	50,00 €	-
	FSL	320,00 €	320,00 €
	MAISON DE L'ENFANCE	28 609,00 €	28 609,00 €
	PREVENTION ROUTIERE	60,00 €	-
	RAM	4 000,00 €	489,29 €
	CPIE	2 000,00 €	2 000,00 €
<b>6574</b>	<b>Associations</b>	<b>17 960,00</b>	<b>17 160,00</b>
	Amicale Sapeurs Pompiers	600,00 €	600,00 €
	Amnesty International	300,00 €	300,00 €
	Anciens combattants	400,00 €	400,00 €
	Arena Judo Club	1 200,00 €	1 200,00 €
	Aquarium	1 500,00 €	1 500,00 €
	Badminton	260,00 €	260,00 €
	Chorale les Ans chanteurs	400,00 €	400,00 €
	Club taurin Bazin Biou	1 800,00 €	1 800,00 €
	Chasse	400,00 €	400,00 €
	Comité jumelage	1 500,00 €	1 500,00 €
	CRPM	400,00 €	400,00 €
	Etoile Sportive Montbazinoise	800,00 €	-
	Fanny Pétanque	300,00 €	300,00 €
	Forum de Montbazin	400,00 €	400,00 €
	Graine de Citoyen	500,00 €	500,00 €
	K Danse	1 500,00 €	1 500,00 €
	Foyer Joie de Vivre	700,00 €	700,00 €
	La Vene en Scene	300,00 €	300,00 €
	Les Zarzelés	1 600,00 €	1 600,00 €
	MJC	900,00 €	900,00 €
	Montcoeurbazin	700,00 €	700,00 €
	N'Joy Danse	200,00 €	200,00 €
	Tae Kwon Do	300,00 €	300,00 €
	Tennis club	1 000,00 €	1 000,00 €

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>50 000,00</b>	<b>104 144,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-54 144,69</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	104 144,69	0,00	0,00	-54 144,69
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>137 100,00</b>	<b>166 761,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-29 661,01</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	3 334,00	0,00	0,00	-1 334,00
70321	Stationnement et location voie publique	100,00	21,97	0,00	0,00	78,03
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 000,00	10 482,50	0,00	0,00	-482,50
7067	Redev. services périscolaires et enseign	120 000,00	149 722,54	0,00	0,00	-29 722,54
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	5 000,00	3 200,00	0,00	0,00	1 800,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 720 466,00</b>	<b>1 753 684,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-33 218,62</b>
73111	Impôts directs locaux	1 636 766,00	1 634 490,00	0,00	0,00	2 276,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 500,00	4 300,00	0,00	0,00	-2 800,00
73211	Attribution de compensation	15 000,00	17 232,00	0,00	0,00	-2 232,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	12 989,00	0,00	0,00	-12 989,00
7333	Taxes funéraires	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7336	Droits de place	1 500,00	2 177,86	0,00	0,00	-677,86
7351	Taxe consommation finale d'électricité	65 000,00	81 943,76	0,00	0,00	-16 943,76
7388	Autres taxes diverses	500,00	552,00	0,00	0,00	-52,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>773 500,00</b>	<b>915 445,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-141 945,93</b>
7411	Dotation forfaitaire	326 000,00	325 898,00	0,00	0,00	102,00
74121	Dotation de solidarité rurale	181 500,00	181 547,00	0,00	0,00	-47,00
74127	Dotation nationale de péréquation	75 000,00	127 472,00	0,00	0,00	-52 472,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
74718	Autres participations Etat	21 000,00	21 128,00	0,00	0,00	-128,00
7472	Participat° Régions	0,00	6 340,00	0,00	0,00	-6 340,00
7478	Participat° Autres organismes	60 000,00	100 294,24	0,00	0,00	-40 294,24
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 000,00	17 197,00	0,00	0,00	-7 197,00
748388	Autres	100 000,00	135 236,69	0,00	0,00	-35 236,69
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>40 000,00</b>	<b>65 945,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-25 945,04</b>
752	Revenus des immeubles	35 000,00	32 297,98	0,00	0,00	2 702,02
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	33 647,06	0,00	0,00	-28 647,06
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>2 721 066,00</b>	<b>3 005 981,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-284 915,29</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>6 000,00</b>	<b>195 479,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-189 479,01</b>
7713	Libéralités reçues	2 000,00	1 441,88	0,00	0,00	558,12
7718	Autres produits except. opérat° gestion	3 000,00	4 469,47	0,00	0,00	-1 469,47
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	96 568,13	0,00	0,00	-96 568,13
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	92 999,53	0,00	0,00	-91 999,53
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>2 727 066,00</b>	<b>3 201 460,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-474 394,30</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 727 066,00</b>	<b>3 201 460,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-474 394,30</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>240 114,49</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20240326-2024-DELIB-26-DE  
Date de réception préfecture : 28/03/2024



(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20240326-2024-DELIB-26-DE  
Date de réception préfecture : 28/03/2024

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	80 000,00	40 261,20	0,00	39 738,80
2031	Frais d'études	80 000,00	40 261,20	0,00	39 738,80
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	3 000,00	1 764,00	0,00	1 236,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	3 000,00	1 764,00	0,00	1 236,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	781 840,00	434 137,42	0,00	347 702,58
2111	Terrains nus	70 000,00	56 479,82	0,00	13 520,18
2128	Autres agencements et aménagements	44 000,00	48 850,00	0,00	-4 850,00
21312	Bâtiments scolaires	335 000,00	293 161,66	0,00	41 838,34
21318	Autres bâtiments publics	216 000,00	5 629,68	0,00	210 370,32
2135	Installations générales, agencements	20 000,00	1 120,56	0,00	18 879,44
2151	Réseaux de voirie	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2152	Installations de voirie	10 000,00	289,56	0,00	9 710,44
21534	Réseaux d'électrification	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	1 617,12	0,00	-1 617,12
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	5 214,04	0,00	-214,04
2158	Autres installat*, matériel et outillage	5 000,00	513,71	0,00	4 486,29
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	1 459,53	0,00	540,47
2184	Mobilier	5 000,00	3 565,19	0,00	1 434,81
2188	Autres immobilisations corporelles	4 840,00	16 236,55	0,00	-11 396,55
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>864 840,00</b>	<b>476 162,62</b>	<b>0,00</b>	<b>388 677,38</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	178 211,00	178 210,76	0,00	0,24
1641	Emprunts en euros	178 211,00	178 210,76	0,00	0,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>178 211,00</b>	<b>178 210,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,24</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 043 051,00</b>	<b>654 373,38</b>	<b>0,00</b>	<b>388 677,62</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	16 476,00	0,00		16 476,00
21312	Bâtiments scolaires	9 876,00	0,00		9 876,00
2135	Installations générales, agencements	6 600,00	0,00		6 600,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>16 476,00</b>	<b>0,00</b>		<b>16 476,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 059 527,00</b>	<b>654 373,38</b>	<b>0,00</b>	<b>405 153,62</b>
<b>Pour information</b>		<b>27 525,61</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041= Ri 041.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20240326-2024-DELIB-26-DE  
Date de réception préfecture : 28/03/2024

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	620 000,00	147 591,25	0,00	472 408,75
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	330 000,00	11 898,84	0,00	318 101,16
1322	Subv. non transf. Régions	75 000,00	28 000,00	0,00	47 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	62 000,00	20 822,88	0,00	41 177,12
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	153 000,00	53 415,20	0,00	99 584,80
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	33 454,33	0,00	-33 454,33
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>620 000,00</b>	<b>147 591,25</b>	<b>0,00</b>	<b>472 408,75</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	448 121,61	443 279,28	0,00	4 842,33
10222	FCTVA	45 121,61	45 121,49	0,00	0,12
10223	TLE	0,00	167,00	0,00	-167,00
10226	Taxe d'aménagement	28 000,00	22 990,79	0,00	5 009,21
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	375 000,00	375 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>448 121,61</b>	<b>443 279,28</b>	<b>0,00</b>	<b>4 842,33</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 068 121,61</b>	<b>590 870,53</b>	<b>0,00</b>	<b>477 251,08</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 455,00	99 023,13		-96 568,13
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	90 018,88		-90 018,88
21318	Autres bâtiments publics	0,00	6 549,25		-6 549,25
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 455,00	2 455,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 455,00</b>	<b>99 023,13</b>		<b>-96 568,13</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	16 476,00	0,00		16 476,00
2031	Frais d'études	16 476,00	0,00		16 476,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>18 931,00</b>	<b>99 023,13</b>		<b>-80 092,13</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 087 052,61</b>	<b>689 893,66</b>	<b>0,00</b>	<b>397 158,95</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20240326-2024-DELIB-26-DE  
Date de réception préfecture : 28/03/2024

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**A2.1**

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20240326-2024-DELIB-26-DE  
Date de réception préfecture : 28/03/2024

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					4 058 369,40									
1641 Emprunts en euros (total)					4 058 369,40									
1314689	CAISSE D EPARGNE	25/03/2010		25/03/2010	400 000,00	C		3,750	3,750	euros	T	P	N	A-1
157091	DEXIA MUNICIPAL AGENCY	01/02/2002		01/02/2002	304 898,03	C		6,170	6,170	euros	A	P	N	A-1
20129	CAISSE D EPARGNE	25/06/2003		25/06/2004	300 000,00	C		4,500	4,500	euros	A	P	N	A-1
203076	DEXIA MUNICIPAL AGENCY	01/06/2003		01/06/2003	305 000,00	C		5,250	5,250	euros	A	P	N	A-1
21386	DEXIA MUNICIPAL AGENCY	01/12/2001		01/01/2002	348 471,37	F		5,750	5,750	euros	A	P	N	-
489552	CREDIT AGRICOLE	01/07/2011		01/01/2012	800 000,00	F		4,400	4,400	euros	T	P	N	A-1
8418965	CAISSE D EPARGNE	17/12/2013		25/03/2014	400 000,00	C		4,150	4,150	euros	T	P	N	A-1
MON241965EUR	DEXIA MUNICIPAL AGENCY	01/01/2007		01/01/2007	1 200 000,00	C		4,560	4,560	euros	A	P	N	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
034-213406655002400326-2024	Accusé de réception de la préfecture													
00326-2024	Devis de réception de la préfecture													
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Emprunts consolidés du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>4 058 369,40</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV  
A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1963375,23					178210,76	98783,23	0,00	11 933,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1963345,23					178210,76	98783,23	0,00	11 933,18
1314689	N	0,00	A-1	34 183,00	1,00	C		3,750	32 930,41	2 057,27	0,00	0,00
157091	N	0,00	A-1	133 082,56	8,00	C		6,170	12 587,64	8 987,85	0,00	0,00
20129	N	0,00	A-1	88 816,65	5,00	C		4,500	15 535,85	4 695,86	0,00	0,00
203076	N	0,00	A-1	139 868,65	9,00	C		5,250	11 928,46	7 969,35	0,00	0,00
21386	N	0,00	-	109 092,18	5,00	F		5,750	18 391,87	7 330,33	0,00	0,00
489552	N	0,00	A-1	52184,62	13,00	F		4,400	29156,45	23766,103	0,00	6 255,61
8418965	N	0,00	A-1	240 709,70	10,00	C		4,150	19 047,01	10 486,03	0,00	0,00
MON241566EUR	N	0,00	A-1	695 807,92	13,00	C		4,560	38 633,07	33 490,51	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Emprunts consolidés du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Emprunts pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 613 497,88</b>					<b>528 088,16</b>	<b>383 975,59</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû	
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)															
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)															
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)															
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)															
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)															
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL*		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal du montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux de couverture de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux de couverture de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.  
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.  
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV  
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,24	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 504 405,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20240326-2024-DELIB-26-DE  
Date de réception en préfecture : 28/03/2024

(1) Cet annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
A2.5

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, turnover, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert		Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
	Index (5)	Taux payé	Index	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	
	Niveau de taux (6)	Niveau de taux (6)	Niveau de taux		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/IN

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/IN

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		9,00	2,00	11,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1E CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1E CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2E CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		18,00	8,00	26,00	15,00	0,00	15,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	4,00	2,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1E CLASSE	C	6,00	3,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	4,00	3,00	7,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1E CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2E CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASEM PRINCIPAL 1E CLASSE	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1E CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2E CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D ANIMATION	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>34,00</b>	<b>12,00</b>	<b>46,00</b>	<b>29,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29,00</b>

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).  
 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture  
 034-213401656-20240326-2024-DELIB-26-DE  
 Date de réception préfecture : 28/03/2024

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV  
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CUL : Culturel.

ANIM : Animation.

PIJ : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occuper un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occuper un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Avis de dépôt en préfecture  
03/13/2024  
Dossier n° 20240326-2024-DELIB-26-DE  
Date de réception préfecture : 28/03/2024



COMMUNE DE MONTBAZIN

## RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL

	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	- 27 525,61 €		35 520,28 €	7 994,67 €
Fonctionnement	615 114,49 €	375 000,00 €	636 070,05 €	876 184,54 €
<b>Total</b>	<b>587 588,88 €</b>		<b>671 590,33 €</b>	<b>884 179,21 €</b>

**ANNEXE au CA 2023- M14**  
**ARRÊTÉ ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 18

**NOMBRE DE VOTES :**

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de Convocation : 13 Mars 2024

Présenté par M. Jean-Claude PINTEGNE, Adjoint aux Finances,

à Montbazin le | 2 | 6 | 0 | 3 | 2024



Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire, à Montbazin le | 2 | 6 | 0 | 3 | 2024



Certifié exécutoire par M. le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le | 2 | 8 | 0 | 4 |

2024 et de la publication le | 2 | 8 | 0 | 4 | 2024



Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20240326-2024-DELIB-26-DE  
Date de réception préfecture : 28/03/2024